

INTRODUCTION A LA CHASSE SPIRITUELLE

Parmi les textes inédits et la correspondance que Verlaine, au moment d'abandonner sa femme et son fils, oubliait chez ses beaux-parents, rue Nicolet, le 7 juillet 1872, se trouvait un manuscrit de Rimbaud intitulé *la Chasse spirituelle*. Quelques semaines plus tard, en novembre, Verlaine adressait de Londres deux lettres : la première à son ami Edmond Lepelletier pour l'inciter à récupérer, si possible, les papiers restés à Paris, la seconde à Philippe Burty pour lui réclamer les mêmes papiers.

Après avoir écrit à Lepelletier, Verlaine avait en effet oui dire que sa femme avait confié à Burty, pour que Madame Verlaine mère ne fût pas exposée à en prendre connaissance, des papiers jugés accablants pour lui. A ces papiers — les lettres « martyriques » de Rimbaud — pouvaient être joints les feuillets de la Chasse spirituelle, et c'est évidemment dans le dessein de créer une confusion entre ce manuscrit et les lettres de son compagnon de Fugue que Verlaine, contre toute vraisemblance, explique à Burty qu'il ne s'agit pas là de véritables lettres, mais de pages éparses du manuscrit de Rimbaud.

Faute de connaître la réponse de Burty, on ne saurait dire encore si, oui ou non, celui-ci détenait ou avait provisoirement détenu tout ou partie des papiers imprudemment laissés à Paris par Verlaine. En revanche, il est acquis qu'il n'eût pas à lui en restituer. La remise de ces papiers à Burty, si remise il y a eu, ne pouvait constituer qu'un dépôt conditionnel. Résolue à faire donner à la rupture de son ménage la sanction d'un jugement, Mathilde Mauté aurait-elle pu se dessaisir sans restriction d'une correspondance propre à nourrir l'articulat qu'elle produisait dès le 2 octobre pour justifier sa demande en séparation de corps ?

Il est toutefois permis de supposer que si l'avoué de Mathilde Matité tint à utiliser au profit de sa cliente les lettres de Rimbaud à son ami, il ne dut pas estimer nécessaire de grossir son dossier du manuscrit de la Chasse spirituelle, qui ne mettait point Verlaine en cause.

Que devint ce manuscrit ? Jusqu'ici les commentateurs de Rimbaud ont semblé le tenir pour définitivement perdu. Depuis soixante-dix-sept ans, sa présence n'avait été mentionnée dans aucune collection privée ou publique, dans aucune vente, sur aucun catalogue de libraire ou de marchand d'autographes, et les plus obstinés chercheurs paraissaient enclins à en, admettre la destruction.

Ils avaient tort. Il existe encore un manuscrit de *la Chasse spirituelle*, et peut-être même en existe-t-il deux. Pour des motifs qu'il ne nous appartient pas de rechercher, les détenteurs de ces feuillets d'une valeur et d'un intérêt exceptionnels ne se sont pas fait connaître. Puisse la publication qu'une série de hasards nous permet de faire aujourd'hui, les inciter à se montrer désormais moins jaloux du secret de leur richesse rimbaldienne.

Selon toute apparence, la composition de *la Chasse spirituelle* eut lieu au cours du premier semestre de l'année 72. Peut-être l'examen du manuscrit et sa comparaison avec d'autres autographes de Rimbaud permettaient-ils de proposer une date plus précise, mais en l'état actuel des choses force nous est de recourir, pour dater ce texte, à l'interrogation de son style, à l'audition attentive du son qu'il rend.

La lettre de Rimbaud à Delahaye datée de « Parmerde, Juinphe 72 » nous incline à penser que c'est en mai 72, et rue Monsieur-le-Prince, que *la Chasse spirituelle* fut écrite. Les conseils donnés à Delahaye :

ne pas te confiner dans les bureaux et maisons de famille,

les aphorismes dont Rimbaud les assortit :

Les abrutissements doivent s'exécuter loin de ces lieux-là. Je suis loin de vendre du baume, mais je crois que les habitudes n'offrent pas des consolations, aux pitoyables jours

relèvent de la même éthique que les principes exprimés dès l'ouverture de *la Chasse*.

Mais là n'est pas la seule analogie que révèlent *la Chasse* et la lettre de Juinphe. En dépit du fait que tout fragment de Rimbaud implique, de la part de son auteur, plus de surveillance et surtout plus de

préméditation que sa correspondance, on peut reconnaître dans ce récit à Delahaye un son bien proche de celui que font entendre certaines parties de la Chasse :

Le mois passé, ma chambre, rue Monsieur-le-Prince, donnait sur un jardin du lycée Saint-Louis. Il y avait des arbres énormes sous ma fenêtre étroite. A trois heures du matin, la bougie pâlit : tous les oiseaux crient à la fois dans les arbres : c'est fini. Plus de travail. Il me fallait regarder les arbres, le ciel, saisis par cette heure indicible, première du matin. Je voyais les dortoirs du lycée, absolument sourds. Et déjà le bruit saccadé, sonore, délicieux des tombereaux sur les boulevards. — Je fumais ma pipe-marteau, en crachant sur les tuiles, car c'était une mansarde, ma chambre. A cinq heures, je descendais à l'achat de quelque pain ; c'est l'heure. Les ouvriers sont en marche partout. C'est l'heure de se soûler chez les marchands de vin, pour moi...

Reste à voir quelle place revient à *la Chasse spirituelle* non dans l'œuvre — le mot ne convient pas — mais dans l'orage rimbaldien. A cet égard, aucun doute ne peut subsister : *la Chasse* commande et préfigure tout ce qui, dans *Une Saison en enfer*, n'affecte pas la « Vierge folle ». Ce n'est pas par une rencontre fortuite crue l'épithète de païen à laquelle Rimbaud avait songé pour le livre qui devait devenir *Une Saison en enfer* se retrouve en tête d'une des parties de la Chasse.

Les références que l'on peut établir d'un texte à l'autre sont nombreuses. Thèmes et images se donnent la réplique :

Je ne crois pas à la famille, au devoir, aux bonheurs garantis par l'estime. (*La Chasse spirituelle.*)

Quant au bonheur établi, domestique ou non... non, je ne peux pas. (*Une Saison en enfer.*)

Nos flottes navigueront encore vers les îles lointaines... De qui rêverons-nous ? Les casernes déversent leurs flots de héros gourmeux dans les campagnes hygiéniques, mortes d'ennui. Les femmes guettent les invalides avec gratitude. (*La Chasse spirituelle.*)

Ma journée est faite ; je quitte l'Europe. L'air marin brûlera mes poumons; les climats perdus me tanneront... Je reviendrai, avec des membres de fer... J'aurai de l'or : je serai oisif et brutal. Les femmes soignent ces féroces infirmes retour des pays chauds. (*Une Saison en enfer.*)

Des chansons niaises groupaient des rondes dans ma tête. (*La Chasse spirituelle.*)

J'aimais les peintures idiotes... la littérature démodée... refrains niais, rythmes naïfs. (*Une Saison en enfer.*)

On pourrait multiplier ces citations, voire les affirmations symétriquement divergentes :

Je suis bien d'ici. (*La Chasse spirituelle, Infirmités.*)

Je ne suis plus au monde. (*Une Saison en enfer, Nuit de l'enfer.*)

De même qu' *Une Saison en enfer* expose la joie la plus fraîche au « bond sourd de la bête féroce », *la Chasse* blesse, menace, et blesse indéfiniment le chasseur. La phrase sur quoi elle prend fin (« *Certes il est d'autres rives* ») ne manquera pas de susciter de nouvelles exégèses. Pour notre part, nous nous abstenons et d'en fournir et d'en accepter aucune. Nous n'avons jamais cessé de nous enfoncer dans la conviction que Rimbaud décourage systématiquement toute tentative d'interprétation et de mobilisation. Son plus fier propos : « *c'est oracle, ce que je dis* », nargue le lecteur, car l'oracle est ambigu, et Rimbaud en épaisit encore le mystère par une succession de démentis et de refus.

Nul n'a plus largement que lui usé des deux libertés que Baudelaire regrettait de ne pas voir inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Homme : le droit de se contredire et le droit de s'en aller.

Pascal PIA.